



**Compte-rendu du comité de pilotage du site Natura 2000 des Boucles de Moisson, de Guernes et Forêt de Rosny. du 1 Juillet 2008 à la Mairie de Rosny-sur-Seine**

Rédacteur : Benoît LELAURE

**Etaient présents :**

<b>Prénom</b>	<b>Nom</b>	<b>Organisme</b>
Alain	BERTRAND	Maire de Jouy-Mauvoisin
André	JEZEQUEL	Mairie de Méricourt
Maurice	BOUDET	Maire de Rolleboise
Pierre	ROUX	Adjoint au Maire de Saint-Martin-la-Garenne
Françoise	DESCAMPS-CROSNIER	Maire de Rosny-sur-Seine
Joël	JOLIVEL	Mairie de Rosny-sur-Seine
Didier	JOUY	Maire de Freneuse
Daniel	GOURIOU	Maire de Moisson
Robert	BLIARD	Adjoint au Maire de Guernes
Didier	ROBELUS	Communauté d'Agglomération de Mantes en Yvelines
Sophie	COSTE	DIREN
Olivier	PATRIMONIO	DIREN
Jonathan	DION	DDEA 78
Fabrice	CANDIA	DRIRE : Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement
Pierre	BIEUZEN	EPAMSA : Etablissement Public d'Aménagement du Mantois Seine Aval
Camille	LARQUET	EPAMSA : Etablissement Public d'Aménagement du Mantois Seine Aval
Nadia	VARGAS	Conseil Régional d'Ile-de-France, Direction de l'Environnement et du cadre de vie
Arnaud	TOSITTI	Agence des Espaces Verts
Benoît	LELAURE	Agence des Espaces Verts



<b>Prénom</b>	<b>Nom</b>	<b>Organisme</b>
Nicolas	BOULARD	Agence des Espaces Verts
Nicolas	PROU	Agence des Espaces Verts
Gérard	LAMBERT	Directeur de la Base de loisirs de Moisson-Mousseaux
Jean-Pierre	THAUVIN	Représentant du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel d'Ile-de-France
Hervé	CHIAVERINI	Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de Construction
Jean-Baptiste	ARTRU	Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de Construction
Yvan	SIONNEAU	Conseil Général des Yvelines
Alain	RIBOT	Chambre Interdépartementale d'Agriculture
Etienne	de MAGNITOT	Président du Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs d'Île-de-France
Françoise	ROUX	Parc naturel régional du Vexin Français
Marine	FONT	Parc naturel régional du Vexin Français
Emeline	LANGLET	LPO - LIGUE PROTECTRICE DES OISEAUX – Antenne Ile-de-France
Jean-Pierre	LAIR	CORIF : Centre Ornithologique de la Région Ile de France
Georges	JARDIN	CORIF : Centre Ornithologique de la Région Ile de France
André	REY	Vice-Président d'Yvelines Environnement
Olivier	JUPILE	CBNBP : Conservatoire Botanique du Bassin Parisien
Daniel	VAUGELADE	Président de l'Union pour la Protection de la Boucle de Moisson et de ses Habitants
Maurice	GRAND-CHAVIN	Comité Départemental de la Randonnée Pédestre des Yvelines



### **Etaient excusés :**

- Monsieur le Préfet
- Monsieur Hubert JEAN, Maire de BOISSY MAUVOISIN
- Monsieur Michel VIALAY, Maire de Mantes-la-Jolie
- Madame Suzanne BIEUVILLE, Maire de PERDREAUVILLE
- Monsieur Jean-Marc POMMIER, Maire de BONNIERES-SUR-SEINE
- Monsieur Alain PEZZALI, Maire de LA VILLENEUVE EN CHEVRIE
- Madame Antoinette SAULE, Maire de LOMMOYE
- Monsieur Gérard OURS, Maire de MOUSSEAUX-SUR-SEINE
- Monsieur Samuel BOUREILLE, Maire de FOLLAINVILLE DENNEMONT
- Madame Jeannette CHANTEPIE, Maire de BREVALL
- Madame Dominique HERPIN POULENAT, Maire de VETHEUIL
- Monsieur le Président de la Fédération des Yvelines pour la pêche et la protection du milieu aquatique
- Monsieur le Président de la Fédération Interdépartementale des Chasseurs de l'Essonne, du Val d'Oise et des Yvelines
- Monsieur le Président de la Communauté de communes des portes de l'Ile-de-France
- Monsieur le Directeur Agence de l'Eau Seine Normandie
- Monsieur Gérard ARNAL expert Botanique
- Monsieur le Président Syndicat interdépartemental de la propriété privée rurale de l'Ile-de-France
- Monsieur le Président Chambre des Métiers et de l'Artisanat



## Compte rendu de la réunion

Sous la présidence de la Région Ile-de France, représentée par Madame Descamps-Crosnier, conseillère régionale et Maire de Rosny-sur-Seine, le comité de pilotage du site Natura 2000 « Boucles de Moisson, de Guernes et Forêt de Rosny » est ouvert.

Madame Descamps-Crosnier salue l'ensemble des participants et propose un rapide tour de table. Celui-ci est l'occasion de rappeler que l'Agence des Espaces Verts, en tant qu'opérateur, a effectué le recrutement d'un chargé de mission, Benoît Lelaure, qui appuiera techniquement et administrativement le comité de pilotage dans sa mission de réalisation du Document d'Objectifs (DOCOB).

Madame Descamps-Crosnier lance la présentation de la réunion et explique que celle-ci va être structurée en 4 parties :

- Une introduction sur l'histoire géologique et l'histoire des paysages du site
- Une explication de ce qu'est Natura 2000 et de sa mise en œuvre en France
- Une description des principales caractéristiques de la Zone de Protection Spéciale
- Un échange entre les différents membres du comité de pilotage

### **1- Un patrimoine naturel exceptionnel hérité des interactions entre l'homme et son environnement**

En introduction, Benoît LELAURE présente rapidement les grands événements géologiques qui ont conduit à la création du Bassin Parisien et de son réseau hydrographique. Les terrasses alluviales témoignent de ce passé pendant lequel la Seine a creusé son cours sinueux dans le calcaire.

Puis l'utilisation des milieux par l'homme au cours des siècles précédents est brièvement retracée. Viticulture, maraîchage, élevage, céréaliculture se sont succédés provoquant des évolutions fortes des paysages.

Pour conclure Benoît LELAURE insiste sur le fait que la mosaïque de milieux caractérisant ce territoire est propice à une forte diversité biologique, notamment pour l'avifaune. Ces aspects valent au site d'être reconnu à l'échelle nationale (PNR, site classé...) et au niveau européen par le biais de Natura 2000.

### **2- Présentation de la démarche Natura 2000**

Après avoir rappelé l'historique de la naissance de Natura 2000 et les deux directives européennes qui régissent ce concept, François Descamps-Crosnier développe comment la démarche Natura 2000 va être mise en œuvre en France. L'organisation des acteurs est détaillée, elle s'articule autour d'un comité de pilotage, composé des acteurs du territoire, chargé de mener le projet et d'un opérateur local (l'Agence des espaces verts) cheville ouvrière responsable de l'appui technique et administratif du comité. Le choix de la France de mettre les collectivités territoriales au cœur de ce projet est mis en avant. L'objectif du programme est de préserver et de valoriser le patrimoine naturel tout en tenant compte des activités socio-économiques. La présidente insiste sur le fait qu'il s'agit bien d'une démarche volontaire et contractuelle s'appuyant sur deux outils, une charte et des contrats, à destination des propriétaires et de leurs ayants droit. Les signataires de la Charte et/ou des contrats s'engagent à mettre en œuvre sur leurs parcelles une gestion favorable à la biodiversité telle que décrite dans le document d'objectifs. En contrepartie, ils peuvent bénéficier d'avantages financiers (rémunération et/ou une exonération de la taxe sur le foncier non bâti).



Benoît Lelaure expose quel va être le planning de travail des années à venir. Trois grandes étapes vont être suivies :

- La réalisation d'un diagnostic biologique (délégué à un Bureau d'étude au terme d'un appel d'offre) et d'un diagnostic socio-économique (réalisé par l'AEV) vont constituer la première phase du travail et se dérouler jusqu'au mois d'août 2009.
- La définition des espèces prioritaires et des enjeux de conservation sera déterminée en croisant les données récoltées lors des diagnostics.
- Enfin le travail se terminera par l'élaboration de mesures de gestion qui seront formalisées dans un document final appelé document d'objectifs.

L'objectif affiché est de terminer la rédaction du DOCOB pour début 2010.

### **3- Les caractéristiques principales du site Natura 2000**

Le site des Boucles de Moisson, de Guernes et la Forêt de Rosny a été comparé aux autres sites Natura 2000 d'Ile de France (taille, population etc...). Ce site est original car il concentre sur un espace réduit des habitats remarquables et variés, notamment des landes et des pelouses sèches. Ces milieux sont fréquentés par au moins 8 espèces inscrites à l'annexe 1 de la directive oiseaux. Le site revêt notamment une importance régionale pour les populations d'Ædicnème criard qu'il abrite. Benoît Lelaure a décrit ces espèces ainsi que leur biologie. Puis, Mme Descamps-Crosnier a présenté les grands enjeux qui vont conditionner l'avenir de ce territoire (OIN, projets de carrière etc.).

### **4- Echanges**

Une fois la présentation terminée, Mme Descamps-Crosnier propose que chacun s'exprime librement et pose des questions.

Q : M. Didier Jouy, maire de Freneuse, s'interroge sur le remboursement de la taxe sur le foncier non bâti pour les communes.

R : Nicolas Boulard (AEV) et Jonathan Dion (DDEA), lui répondent que l'Etat rembourse aux communes le manque à gagner provoqué par l'exonération

Q : Didier Jouy demande si le dispositif des aides agro-environnementales va être supprimé.

R : Benoît Lelaure et Nicolas Boulard lui répondent que non. Les CAD (Contrats d'Agriculture Durable) ont effectivement été supprimés mais ils ont été remplacés par les Mesures Agro-environnementales Territorialisées (MAE-T)

Q : Didier Jouy s'étonne du tracé de la ZPS et demande comment celui-ci a été décidé.

R : Nicolas Boulard et Jean-Pierre Lair (CORIF) expliquent que le tracé suit principalement le tracé de la ZICO, bourgs exclus.

Olivier Jupille, du CBNBP, fait remarquer qu'il est important de prendre en compte, au-delà des espèces d'oiseaux, les habitats des espèces car se sont bien les habitats qui sont le support de la diversité ornithologique.

R : L'assemblée est d'accord avec la remarque et Benoît Lelaure précise que les habitats seront pris en compte dans l'étude.

Françoise Roux, du PNR du Vexin, fait remarquer que les habitats ont déjà été en partie répertoriés dans le DOCOB du site Natura 2000 « Boucles et coteaux de la Seine ».

Q : La question est posée de la proportion de terrain dont la région est propriétaire sur la ZPS.

R : Benoît Lelaure répond que la région est effectivement propriétaire d'une grande partie de la zone (Forêt régionale de Rosny, Domaine régional de Moisson, Base de loisir etc...) mais que les contrats Natura 2000 seront orientés en priorité vers les propriétaires privés notamment les agriculteurs.



Q : M. de Magnitot (CRPF) demande comment seront constitués les comités techniques qui doivent se réunir au cours des années à venir.

R : Benoît Lelaure explique que ceux-ci seront constitués d'une dizaine de personnes. Ils commenceront cet automne et regrouperont des experts sur les différentes thématiques qui seront abordées (agriculture, forêt, ornithologie etc...).

Nicolas Boulard précise que les élus pourront bien évidemment participer à ces groupes de travail.

Nadia Vargas (CRIF) précise que le domaine régional de Moisson va très probablement être classé en Réserve Naturelle Régionale car le CSRPN a donné un avis positif.

Q : M. Chiaverini (UNICEM) estime que le prochain comité de pilotage (prévu pour février-mars 2009) est trop éloigné dans le temps du premier.

Benoît LELAURE propose qu'un comité supplémentaire soit organisé au mois de novembre 2008. Tout le monde est d'accord sur le principe.

M. Gouriou, maire de Moisson, fait remarquer que les zones de protection se superposent et qu'il devient de plus en plus difficile d'y voir clair et de trouver du temps pour assister à toutes les réunions.

M. Artru (UNICEM) souligne l'importance de ne pas oublier que la Seine est utilisée comme moyen de transport et qu'il faudra intégrer cet aspect dans le document d'objectifs.

De même, il est noté que sur le périmètre de la ZPS il existe des enjeux importants de protection de la ressource en eau.

Enfin, M. Thauvin (CSRPN) demande à ce que les convocations pour les différentes réunions soient envoyées au minimum trois semaines à l'avance.

Pour conclure, Benoît Lelaure rappelle que plusieurs outils de communication seront utilisés lors du projet (internet, plaquette, exposition itinérante) et propose aux maires qui le souhaitent qu'une réunion information soit réalisée sur leur commune.

Après ces échanges, la séance est levée.